L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 FEVRIER 1881. 54me Année.

DUPONT & LIMET, Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 20 JANVIER 1880.

Entered at the Post office of New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN

Par M. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres: Bétes, meubles et bouteilles.

La Paix et l'Espérance.

Quand un homme a commis une mauvaise action et n'est approprié le bien d'autrui, et assuré qu'il ne soit pas d'abord de l'impunité, il ne jouit jamais en paix du bien illégalement acquis. Présentant que tôt ou tard le jour de la mauvaise réflexion viendra, il est sans cesse en éveil, il est inquiet et soupçonneux. Le propriétaire dépossédé ne peut prononcer une parole, faire un geste, avancer d'un pas sans que le coupable n'attribue à cette parole, à ce geste, à ce pas, une intention dont il saurait le but. Remords et crainte, le souvenir du méfait accompli hante le cerveau de l'auteur d'une iniquité. Ce qui est vrai d'un individu, l'est aussi du peuple ou du gouvernement qui s'est rendu coupable de ce jeu de princes qu'on appelle la suppression d'une nationalité ou la confiscation d'une province. Il n'y a pas de prescription contre ces crimes de lèse-peuple et la suppression et le partage de la Pologne constituent un dossier toujours ouvert au greffe de la justice éternelle contre les trois puissances qui ont commis cette iniquité historique.

L'enlèvement de l'Alsace-Lorraine à la France, à la suite de la guerre de 1870, a été, dirait M. de Talleyrand, plus qu'un crime, ce était une grave faute politique. Ceux qui l'ont commise devaient le savoir et si, dans l'enivrement de la victoire, ils se sont aveuglés sur les conséquences de leurs exigences, dès le lendemain la lumière s'est faite pour eux. Depuis le traité de Versailles, les hommes d'Etat prussiens semblent, en effet, n'avoir eu qu'une seule et unique préoccupation : la guerre de revanche qu'ils considèrent comme inévitable. Ils ont même voulu en 1875, se débarrasser de ce cauchemar, en courant au devant de cette revanche redoutée, avant que la France eût eu le temps de réorganiser ses forces. Et, cependant, rien n'avait été plus sévèrement que la conduite et le langage du gouvernement de la République française depuis la conclusion de la paix. Tout ce qui pouvait porter ombrage à la susceptibilité jalouse d'un ennemi vainqueur et non satisfait, avait été évité avec soin dans les rapports officiels, et la presse française aversie s'était efforcée de voiler ses sentiments pour ne pas fournir de prétexte à de nouveaux griefs.

Cela n'a pas empêché la presse allemande de se livrer, à maintes reprises, à des accusations acerbes qui avaient plutôt le caractère de provocations que de reproches. Il a fallu, étant donné le caractère français, une grande dose de patience et un sentiment bien profond des devoirs qu'impose le patriotisme, pour ne pas répondre à ces diatribes provocatrices comme leurs auteurs espéraient peut-être qu'on le ferait. Et le calme du gouvernement, ni la longanimité des journaux à supporter les injures, n'ont désarmé ces adversaires qui ne sont ni attaqués, ni menacés, mais qui se sentent, au fond de leur conscience, menacés par la loi fatale de cet juste retour des choses d'ici-bas qui, ils ne savent ni quand, ni comment, les frappera, sinon à rendre gorge des milliards enlevés, au moins à retirer leur pied de ces deux nobles provinces françaises, l'Alsace et la Lorraine, qui se refusent, malgré les persécutions et en dépit des caloteries, à se laisser prussifier.

On ne peut certes qu'approuver les divers cabinets français qui, depuis 1871, se sont attachés à éviter tout ce qui pouvait faire remaître préméditerment un conflit ; mais sans blâmer cette politique de paix qui était commandée par la sagesse et le patriotisme, il nous a été permis de voir parfois certains journaux de France dépasser la mesure de sûté prescrite par la situation et pousser leurs protestations en faveur de la paix jusqu'à un ton voisin de l'aplatissement. C'était une humiliation qui n'était pas nécessaire. Aussi étions-nous heureux pour l'honneur et la dignité de la France, d'entendre de temps à autre, une voix virile donner une note plus juste des sentiments qui doivent animer les cœurs véritablement français.

La France est assez relevée de ses désastres pour ne redouter personne, et elle n'a pas à s'excuser de craintes qu'aucun acte de son gouvernement n'autorise et qui n'ont d'autre cause que le sentiment d'une injustice dont le redressement paraît inévitable à ceux mêmes qui sont ses ennemis coupables. Elle doit savoir attendre ; elle doit vouloir la paix, mais la paix forte et digne, et comme vient de le dire M. Spuller "la paix sans jactance mais non la paix sans espérance."

M. Spuller, député de la Seine, est un ami de M. Gambetta, et bien qu'à dans le banquet donné à Vitry le Français, il ait parlé en son nom personnel comme simple particulier, nous aimons à croire qu'il a traduit les sentiments de la majorité de ses collègues de la Chambre et les sentiments de la masse des patriotes français.

Qu'importent les commentaires de la presse prussienne ? Est-ce que les hommes d'outre-Rhin se sont jamais fait faute de falsifier l'esprit et la lettre des discours prononcés en France ou des articles de la presse de ce pays ? Est-ce qu'ils n'ont pas cessé depuis dix ans d'alimenter un grand parti français qui est le chef du parti républicain, l'intention de lancer ses pays dans une guerre de revanche ? Est-ce qu'elles n'ont pas prétendu voir dans son dernier discours tant pacifique, un caractère tout beligueux que celui qu'elles avaient vu dans le discours de Cherbourg ? Pourquoi attacher-il donc en France tant d'importance à ce qui se dit en Prusse ? La république française ne provoque personne, mais elle ne doit pas craindre de provocations, et devise doit être bien des yeux d'autre fois " fais ce que doit, advienne que pourra."

Nous avions accueilli avec plaisir le discours de M. Gambetta à Cherbourg parce que nous y voyions que ce qu'il contenait réellement, l'affirmation d'un sentiment de force nationale digne de la France, grandie et non abaissée par les revers. C'est tout avec une dignité mêlée de sentiment que nous venons de lire le discours prononcé à Vitry le Français par M. Spuller, et nous saisissons avec une joie non feinte, cette occasion de nous faire l'écho de l'ami de la France, dont les approbations aux sentiments mêlés et élevés qui sont empreints en bon français dans le langage qu'il tient de ce côté-ci.

" Je vais plus loin, mes amis ; je dis que s'il y avait, s'il pouvait y avoir aux ministères qui ne sont chaotiques ni non incompétences possibles, même le moindre doute l'application de cette politique nouvelle qui seule pourrait nous conseiller des pertes inconsolables que nous avons faites. Mais nos pertes mêmes, l'intégrité perdue à jamais l'esprit de la revanche ? Serait-il vrai que, dans son infortune immédiate, la France soit devenue assez à renoncer à ce bien suprême qui ne doit pas plus abandonner, dans le malheur, les nations que les hommes : l'espérance, l'invincible espérance qui permets au fond du cœur ?

" Dans ces derniers temps, on a reproché à la politique que j'ai l'honneur de servir, — je vous-le dis ici en confidence : ce reproche m'a causé un chagrin cruel, — de vouloir jouer avec les destinées de ce pays qui témoigne au parti républicain tant de confiance. On a osé accuser cette politique de rechercher des aventures pour masquer des projets qui seraient criminels s'ils n'étaient pas ridicules et impossibles. Mensonge, je laisse tomber ces calomnies contre un grand patriote dont on a rappelé deux fois aujourd'hui les services immenses rendus à France et à la République. Mais sachez-le bien, il est impossible à certains hommes, — celui auquel je pense et le premier de tous, de parler de la France sans pouvoir dire ce fierté et de sa dignité, sans faire entendre des accents de patriotisme auxquels nul ne peut se tromper. Mêmé ce n'est pas engager notre pays dans des aventures ; non ! ce n'est pas risquer sa fortune que de dire que la France est rapide digne d'elle-même, digne de l'Europe, au milieu de laquelle elle doit tenir la place que lui assignent son génie et ses traditions.

" Non, jamais ces hommes ne consentiront à parler de la France comme d'une nation qui a renoncé à son caractère et à son rôle de grande puissance. Ces hommes-là, mes amis, ont porté trop haut le drapeau de la défense nationale pour ne pas rappeler que notre France, à qui sourit l'avenir, mais qui, instruite par l'adversité, est devenue prudente, n'a rien abandonné de ses sentiments nobles et généreux. N'exposer aucunement, ce serait renoncer à la plus glorieuse et à la plus nécessaire des traditions républicaines.

" La République française a toujours été pacifique, même au temps où elle luttait contre tous les rois coalisés. Elle est encore pacifique aujourd'hui, et nul danger n'est à craindre de ce côté.

" Permettez moi donc de dire en m'asseyant : Oui, nous voulons la paix, mais la paix forte, la paix digne ; nous voulons la paix sans jactance, mais non la paix sans espérance."

Pétition au gouvernement en faveur du chemin à vaisseau du capitaine Eads.

M. Henry G. Hester, secrétaire de la Bourse du Coton de la Nouvelle-Orléans, nous fait tenir la pièce suivante :

Au dernier meeting régulier du Bureau des Directeurs de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, le président et les résolutions qui suivent ont été adoptées à l'unanimité :

Attendu qu'il est d'une importance suprême pour les intérêts des Etats-Unis en général, qu'il y ait un moyen de communication avec la côte du Pacifique et les pays plus éloignés, diminuant la distance par eau et offrant économiques pour le transport de tous les articles de commerce et

Attendu que le chemin de fer naval proposé à travers l'Isthme de Tehuantepec, sauf que le gouvernement mexicain, avec le droit de passage accordé à James B. Eads, paraît être le plus faisable et le plus court à exécuter et

Attendu que le caractère et les services passés de James B. Eads lui donnent droit à l'entière confiance du peuple des Etats-Unis comme un ingénieur et comme un homme d'génie et de grande habileté exécutive,

C'est pourquoi il est

Résolu que la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, approuve le plan de James B. Eads pour la construction d'un chemin de fer naval par l'Isthme de Tehuantepec, et fait un appel pressant au Congrès pour qu'il l'assiste moralement et financièrement et l'aide à exécuter sa grande entreprise.

Résolu qu'une copie de ce qui précède soit envoyée à nos députés et à nos représentants au Congrès avec la demande de leur coopération cordiale.

Pour copie certifiée,

H. G. HESTER, Secrétaire.

Nouvelle pour Sale — Hécaptine, calons Louis XV, garnis de perles, lit, carpiles salons Louis XV, chevrons brunes. Bières en cuits, à six étage et un grand nombre d'autres guerres venant d'arriver et commandés exprès pour les bals du mardi-gras. L'Etoile Rouge.

Le navire perdu.

Nous recevons au sujet du navire perdu dont nous avons parlé dans la lettre suivante, qui contient d'intéressantes observations :

Monsieur le Rédacteur du journal *l'Abeille*, N.-O. :

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans l'*Abeille* d'aujourd'hui que d'après un avis trouvé dans une bouteille recueillie sur la côte de Honduras, un navire a fait naufrage dans la mer des Antilles, à une date inconnue, mais qui remonte vraisemblablement aux premiers jours de décembre. L'île désignée comme lieu du sinistre est celle d'Aves. Deux îlots portent ce nom dans les parages considérés ici : l'un se trouve à 110 milles dans l'O. 1/4 S.-O. de la Guadeloupe ; l'autre à 8 milles N. 1/4 N.-O. de la Guayra. Ces écueils sont peu élevés au-dessus de la surface de la mer et n'ont pas plus de 3 milles de long. A partir de ces îles le courant porte vers le golfe de Honduras avec une vitesse moyenne d'environ 36 milles par jour, soit 40 ou 45 milles pour un corps flottant tel qu'une bouteille, qui offre un peu de prise au vent. D'après ces calculs, la bouteille a dû rester à la mer 25 ou 30 jours et le naufrage aurait eu lieu vers le 1er décembre.

Quant à l'opinion qui ferait perdre ce navire sur les Cayes Hobbies (Grand bano des Mosquitos), je ne vois pas sur quoi elle est basée. La différence des noms est trop grande pour permettre une méprise, et d'ailleurs il est extrêmement rare qu'un navire se trouve engagé sur ces bancs dangereux, qui est évité avec soin par tous les navigateurs, et se trouve en dehors de toutes les routes fréquentées. Selon moi, les naufragés du navire Belna, s'ils n'ont pas été déjà recueillis, doivent être cherchés sur les îlots cités, et ils ont pu, du reste, vivre des oiseaux et des œufs que l'on y trouve en grande quantité.

Je vous soumets ces remarques, Monsieur le Rédacteur, en vous laissant juge du degré d'importance qu'il convient de leur accorder, et en vous priant d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

PRIVAT,
Capitaine de l'Alphonse et Marie No 2.

Bonne nouvelle pour les pères de famille ! 150 paires de Block Crocks, pour garçons, viennent d'arriver à l'Etoile Rouge.

Sa Majesté à New-York.

Le roi du carnaval est arrivé hier à New-York où il a été reçu par le 71ème régiment. Sa réception a été enthousiaste. Le maire, le gouverneur, le maire et les membres du gouvernement d'Etat et de ville étaient présents. Les applaudissements étaient universelles. La flotte royale est partie dans l'après-midi pour la Nile-Orléans.

Département de la Guerre,
Palais du Carnaval.

PAR ORDRE DU ROI.

Nile-Orléans, 18 février 1881.

Au capt. Michel Fortier,
Commandant de l'artillerie de campagne de Sa Majesté.

I. Votre compagnie tirera une salve d'artillerie à l'occasion de l'arrivée de Sa Majesté le 29 février de l'an de Seigneur 1881.

II. Des instructions détaillées vous seront données par le docteur Eugène Mayerwin, chef de l'artillerie royale.

III. Les munitions nécessaires seront fournies par les pourvoyeurs royaux, MM. Nerich & Manning, qui ont chargé de la pendition royale.

Par ordre du Comte Mardchal.

DE MAURRAY,
Secrétaire de service.

WARWICK.

Le Bénéficiaire, pour remercier ceux qui ont contribué bien loyalement au bon tour, a pris la résolution de donner qu'à une bouse.

—Le hasard a de singulières coïncidences. On est trouvé une nouvelle preuve dans le fait suivant qui s'est produit ces jours-ci pendant le tirage au sort à Tarbes. Deux jumeaux se sont présentés : l'aîné a amené le numéro 59 et le cadet le numéro 56.

Hommage rendu à la magistrature française.

—La Cour de cassation avait accepté, l'année dernière, un arbitrage dans un différend entre le gouvernement français et le gouvernement du Nicaragua qui avait proposé ce mode de solution du conflit. La Cour, après les longs et brillants débats dont nous avons rendu compte, orai devoir donner raison à notre gouvernement.

Malgré ce résultat de la sentence arbitrale, le gouvernement nicaraguéen a tenu à remercier la Cour pour son consentement à se faire juge d'un litige délicat qui ne rentrait pas dans ses attributions. Il a, par l'organe de son ministre des relations extérieures, exprimé ses remerciements dans une lettre adressée au consul général et chargé d'affaires de la France dans le Centre-Amérique, en le priant de les faire agréer par la Cour.

Hier, M. le président Mercier communiquait aux trois chambres de la Cour de cassation la dépêche par laquelle M. le garde des sceaux lui avait transmis, après l'avoir lui-même reçue de M. le ministre des affaires étrangères, une traduction de la lettre de M. le ministre des relations extérieures du Nicaragua.

Union française.—Nous appelons l'attention du public sur la liste de renseignements qui paraît dans nos colonnes.

Lumineux P. Werlein doit l'accroissement de sa réputation à l'invasion supérieure des instruments qu'il recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (son nouveau lieu des fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité et le bon ton (ton frêne, maple bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, ceux qui veulent acheter en nom.

Découverte de Bellocan.—Une des meilleures toilettes de la ville est celle d'Eugène Roth dont nous avons parlé quelques fois et qui est établie rue Villiers 283, entre la rue de l'Esplanade et le Chemin du Bayou. Cet établissement jouit d'une grande faveur parmi les commerçants de cette ville, le nombre de salons y est leurs approvisionnements. Nous recommandons aux familles.

Chaussures fines pour messieurs. Escarpins vernis, pantoufles en tous genres, pour bal, à l'Etoile Rouge.

—Le ministre des affaires étrangères de France demande à la chambre un crédit supplémentaire pour couvrir les frais de représentation au Mexique, par suite du rétablissement des relations diplomatiques entre la République française et la République mexicaine.

Voici quels sont le personnel et le traitement de notre représentation :

Légation à Mexico—Ministre plénipotentiaire, 80,000 f. ; un secrétaire de 3e classe, 6,000 fr. ; un secrétaire de 3e classe, 6,000 fr. ; un chancelier, 10,000 fr.

Consulat à Vera-Cruz, Consul, 25,000 fr. ; chancelier, 6,000 fr. ; commis de chancellerie, 3,000 fr.

Consulat à Tampico—Consul, 25,000 fr. ; chancelier, 6,000 fr.

Le total des frais est donc de 173,000 francs.

Le traitement du ministre de France, au Mexique, est égal à celui des ministres de France au Brésil et aux Etats-Unis. Il est supérieur à celui de l'ambassadeur de France, à Berne, qui est de 60,000 fr., et vient immédiatement après celui de l'ambassadeur de France, en Italie, qui est de 110,000 fr.

Allez le Dimanche, à l'Etoile Rouge.

—Le télégraphe nous a signalé un article du "Vaterland," journal de Munich, qui a provoqué les susceptibilités des journaux officiers de Berlin. Voici cet article :

"Le 21 janvier 1871, a écrit le journal bavarois, la Chambre des députés bavaroise a approuvé le périlleux traité de Versailles.

"Le jour commémoratif de ce critique 21 janvier est pour nous un jour de deuil. Nous avons pas d'espoir et beaucoup d'appréhensions, car nous craignons bien, dans ilsi ond, de trouver un autre jour de deuil qui signifiera, lui, "Finis Bavaria." Un miracle seul peut nous sauver de cette extrémité, et un miracle, nous l'implorons aujourd'hui de la puissante patronne de la Bavière :

"Rom, Regem, Regimen, Regionem, Religionem, conserva Bavaria, Virgo Maria, tuis !

—Autre bohème :

—Voilà-ta, mon vieux, ce qu'il y a de gens détraqué, qu'n'est pas croyable. Tiens, il y a un monsieur qui depuis longtemps a un paletot tout neuf à moi, et qui ne veut pas me le donner.

—Et quel est cet indiscret personnage ?

—C'est mon tailleur !

Pour voir les plaisantes nouvelles, pour bals, allez à l'Etoile Rouge.

Mardi dimanche, 13 février 1881 à l'Eglise St-Martin, par le Rév. Père Joseph Antoit M. SEBASTIEN ALONZO MARERO à dû ALPHONSINE SERFAS. Tous deux de la Paroisse St. Bernard.

Pas de cartes.

Décédé hier, samedi, à 7 heures A. M. THÉOPHILE LABRADE, âgé de 45 ans, né à Calzan Castelnau, Magnac, Haute Pyrénées, Frances. L'enterrement aura lieu AUJOURD'HUI à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue Perdido, No 66 près Dryades.

De la part de son épouse et de ses filles.

L'ordre de la Démocratie Française.—Le Club fidèle à ses traditions célèbrera JEUDI PROCHAIN, l'anniversaire du 24 février 1848, par un banquet composé de quelques amis, au local du club, No 15 rue Conti. Les personnes qui désirent en se renseigner sur l'annonce, du Club, le lire le travail qui vient de paraître dans la Démocratie Française.

20 fév—3f

L'UNION FRANÇAISE.

Comité de secours aux inondés.

Le rapport de ce comité constate que le nombre des personnes secourues jusqu'à ce jour est de 390.

Les secours distribués consistent en provisions, bons de pain, argent et vêtements.

Le comité profite de cette occasion pour remercier sincèrement les docteurs Thos Laybes et Micaud des soins qu'ils ont bien voulu donner gratuitement au comité de secours pour les inondés.

Pour le Comité,

H. BILLARD, Secrétaire.

20 fév—

Quartier-Général du Premier Régiment d'artillerie Légère de la Louisiane—Nouvelle Orléans, 19 février 1881.—Ordre Général No 16.—En obéissance à l'ordre de Sa Majesté, le quartier général de la 1ère brigade L. S. N. G., les compagnies composant ce régiment sont rangées de sa réserve à l'arsenal, au grand tonnerre pour prendre part à la revue, le MARDI 22 du courant, à 2 heures P. M.

Par ordre du Colonel

G. LaGARDEUR Jr.,
A. FORTIER, Adjudant. 20 fév—2f

Quartier-Généraux, Premier Bataillon, Gardes Nationaux de l'Etat de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 18 février 1881.

ORDRES GÉNÉRAUX, No. 25.

Les arrangements pour la célébration de l'anniversaire prochain de la naissance de Washington sont comme suit :

I. Les troupes s'assembleront à 2 heures p. m.

II. Les marins des Etats-Unis et les corps invités, sous les Gardes Nationaux, commenceront une brigade sous le commandement du Gl. Adolphe Meyer. Premier Régiment d'Infanterie, Colonel Fabre ; Artillerie de la Louisiane, se formeront en colonne par la droite, précédé par la droite appuyant sur des Magasins, dans l'ordre suivant :

1. Bataillon de marine des Etats-Unis, Lieut.
2. H. Gibson commandant.
3. Détachement du Premier Régiment des troupes de l'Etat de l'Alabama.
4. Compagnie des Cadets de Chalmette, Capt. J. E. Pelique.
5. Compagnie de Lanciers Nationaux, Capt. W. Pierce.
6. Compagnie de Gardes Continentaux, Capt. W. Pierce.

III. La Première Brigade, Gardes Nationaux de l'Etat de la Louisiane, Brig. Gén. Auguste Mouton, se formera rue du Canal, côté nord, la droite s'appuyant sur la rue des Remparts, huit pas au nord, et s'alignera sur la Première Brigade, dans l'ordre suivant :

1. Compagnie de Lanciers Nationaux, Capt. W. Pierce.
2. Compagnie de Gardes Continentaux, Capt. W. Pierce.

La colonne se mettra en marche à 2 heures et traversera, par ordre, les rues Canal, Gravier, Remparts, St-Louis, Royale, St-Charles, Camp et Canal, côté sud. Elle sera passée en revue par le Brigadier Gén. Mouton, chef de la milice, à l'intersection des rues Canal et St-Charles.

IV. Le Brig. Gén. Glynn fera tirer le salut national, lorsque la colonne sera passée en revue.

Par ordre du Major Gén. W. J. Behan.

J. A. WILLIAMS,
Colonel A. A. G.

REPRISE DE SERVICE.

Les trains rapides de Mobile.

DIMANCHE, 20 février, les trains arriveront à la Station de Mobile, Rue Canal, à l'après-midi, du pied de la rue du Canal. A partir de LUNDI, les trains partiront à leurs heures régulières.

No 4 Express de la malle.....7 00 A M
No 6 Train d'agrément.....3:30 P. M
No 2 Malle et Express.....6:00 P. M

J. H. SMITH,
Agent de billets.
J. T. HANAHAN,
Surintendant. 20 fév—1f

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

Saison du Carnaval, 1881.

Commençant le 24 Février 1881.

Premier Jour—Jeudi, 24 février 1881.

Première course—A la chaise ; entrée : $200, $130 au premier cheval et $50 au second. Parties télégraphiées.

Deuxième course—Enjeu du Mystic Krewe ; pour chevaux de deux ans ; $200 l'entrée, p. p. avec $150 somme ajoutée par le Mystic Krewe ; $120 pour le premier cheval, $80 pour le second. —Un demi mille.

Troisième course—Enjeu : $900 ; pour chevaux de trois ans ; $150 pour le premier cheval, $50 pour le second.—Un mille et demi.

Deuxième Jour—Vendredi, 25 février 1881.

Première Course—Enjeu : $300 pour chevaux de tous âges ; $150 pour le premier cheval, $50 pour le second ; 100 livres au premier cheval. Ceux de trois ans portent leurs poids propres ; 3 livres allouées aux juments et aux chevaux hongrés. Un et un furlong.

Deuxième Course—Enjeu : $200 handicap pour chevaux de tous âges ; $150 au premier cheval, $50 au second. Les entrées devront être faites le premier jour des courses, à une heure P. M et les entrées paraîtront à 2 heures P. M. et acceptations devront être écrites et déposées dans la boîte des entrées, au moment habituel de ce formature. Parties télégraphiées.

Troisième course.—Course de vente pour chevaux de tous âges. Enjeu : $200 ; $150 pour le premier cheval, $50 pour le second. Les chevaux enregistrés seront vendus pour $1000 ; les portants leur poids propre ; pour $750, 10 livres ; pour $500, 2 livres ; pour $250, 3 livres ; pour $250, 20 livres ; tout excédant la somme de vente enregistrée, sera divisé entre le second cheval et le fonds des courses. Un mille et quart.

Troisième Jour—Samedi 26 Février 1881.

Première course de consolation, pour les chevaux battus. Enjeu : $200 ; $150 au premier cheval, $50 au second. Deux chevaux de tous les fonds, 5 livres ; deux fois ou plus, 15 livres. Un mille.

Deuxième course—Enjeu : $250 handicap pour chevaux de tous âges ; $150 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que celles de la course handicap précédente. Deux milles.

Troisième course—Enjeu de Rex pour des chevaux de trois ans ; $250 l'entrée p. p. avec $200 ajoutés par Rex ; $150 pour le premier cheval ; $50 pour le second. Un mille et quart.

Dans toutes les courses à moins de dix, l'entrée des gagnants. Il ne sera donné d'argent en écurie que dit : nulle part, c'est à dire en la course ne sera pas disputée.

Les membres du club sont invités à venir réclamer leurs insignes au 104 de la rue du Canal.

Les courses commenceront à 2 heures p m précisé. Il sera donné des coupes pour chaque de nouvelle tempe. Il en sera donné connaissance au public par une bandeville lancée au moins de la "Cre-ole", en cela, des rues Canal et St Charles.

Insignes pour la série des courses (Quarter Stretch.....$6 00
Insignes d'invitation.....5 00
Insignes d'un jour.....2 50
Admission aux tribunes du club.....1 00

RÈGLES POUR L'ADMISSION.

Aucune dame, non accompagnée d'un monsieur, ne sera admise aux tribunes.

Les insignes d'invitation, pour les non résidents seulement, sont personnels et donnent le droit d'entrée seulement à la personne invitée.

Les insignes "Quarter Stretch" donnent à ceux qui les portent le privilège d'aller sur la rue et dans toutes les parties du terrain.

Les billets d'admission aux tribunes ne donnent pas le droit de circuler sur "Quarter Stretch."

Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.

Il est positivement défendu de fumer sur les tribunes des dames.

Les dames et les messieurs seront requis de demeurer assis pendant que courront les chevaux.

Les véhicules entreront par la porte du Chemin de Gentilly, les membres du Club exceptés. Les membres et les dames qu'ils accompagnent seront seuls admis par la porte des membres.

Les insignes "Quarter stretch" pourront s'obtenir au No 104 de la rue du Canal, en par le tramway des Rues Canal et St-Charles.

Les chars du chemin de fer City and Bayou Bridge Branch et ceux du chemin de fer Orléans partiront de station de City toutes les trois minutes, pendant les courses.

Les Paris se vendront dans le salon du Club du "Crescent Hall", à l'angle des rues Canal et St-Charles.

Juges.

R. W. Simmons, A. F. Mason, J. L. Harris, W. J. Hare, Henry W. Conner, I. E. Gleny.

Marqueurs.

John A. Morris, A. M. Summers.

Juges des distances.

Thos. L. Airey, Brooks Dorvell.

Comité de réception.

W. B. Krumbhaar, M. D. Walace, J. D. Peet, Frank Kennedy, Wright Schaumberg, W. A. Bell, Thos C. Hendon, A. G. Hecolquin, C. W. Milton burger, Oswald Hopkins, W. F. Pinckard, Alfred Valeté, H. Chenrock.

Toutes les communications devront être adressées à G. W. NOTT, boîte formée de la poste 789, Nouvelle-Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire. 20 fév—

LE GRAND BAL DU MARDI-GRAS

Donné autrefois à l'Opéra Français par deux Messieurs bien connus,

AURA LIEU CETTE ANNÉE,

Le Soir du Mardi-Gras, 1er MARS 1881,

—AU—

GRUNEWALD HALL,

Rue Baronne, près Canal,

LA PLUS BELLE SALLE DE LA VILLE.

Un ORCHESTRE COMPLET a été engagé.

Les invitations pour Dames et les billets pour Messieurs peuvent être obtenus au LION'S RESTAURANT, No 23 rue St-Charles.

Admission—Messieurs.....$3

LÉON LAMOTHE, Propriétaire.

20fév—1f

PAUL GELPI & Bro.,

27.....RUE DECATUR.....27

OFFRENT en vente, en débarquement des vapeurs "Vindelana" et "St-Louis" et de la barque "Marie Célestie" :

Oignons rouges, pintes et à la pinte Queen Olives Crosse et Blackwell, Londres.

100 doses Essence d'Anchois, Blackburn de Normouth, Walnut Ketcup, Mango, Relish, Cornichons orientaux, Essence de Bière, Prince de Galles, Curry Powder, Poivre de Cayenne, etc., de Crosse & Blackwell de Londres.

200 bottes Macaroni, Vermicelle et Pâtes assortis, Marco Savane.

300 bottes Sardines Nelly Fils & Co.,
175 paniers Huile d'olive A. Fag. & Co.,
25 barriques Vin de Cette,
40 quarts et octaves 5 bois de Cette,
2000 Dames-jeanne de 1, 2, 3 et 5 gallons,
1000 Nids de 6 paniers chacun,
325 Paniers chacu d'une grande bouteilles de Vin rouge, Rack et Rac de Vin. 20 fév—3f

PHARMACIE DE MARTIN,
160 rue de Chartres,
V. MARY, Successeur.

Cette pharmacie fondée en 1823 vient d'être entièrement renouvelée, on y trouve des drogues et des ustensiles, on y sont préparées jour et nuit avec le plus grand soin et le plus modique prix.

Une visite à cet établissement convaincra les plus incrédules. 6 fév—1m Dim

W. FRANTZ E. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Bijoutiers, Bijoutiers.

65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nile-Orléans,
BIJOUTERIE
DIAMANTS.

DIAMANTS.
E. J. Morton reçoit de Hindoustan plusieurs Tiaras—10 Jan 80 V

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES

PENDANT 15 JOURS

Pour Clôre la Saison d'Hiver

CHEZ

DANZIGER.

500 Manteaux et Dolmans

seront vendus à moitié du prix primitif.

2000 Châles Laine Mérino Jacquard, Cachemire, Kaschmirs, Rushing chaud, tous réduits de moitié.

Voici le moment d'acheter les

Couvertures de laine

1900 COUVERTES LAINE de tout genre offertes à un grand sacrifice pour clôre.

1000 COUVERTPOINTES OUATÉES ont tous été réduites à moitié prix.

Tous nos Cachemires couleurs et Cachemires noire ont tous subi une grande réduction.

Les articles pour ROBES tels que Popelines brochées, cotés et laine en belle qualité, sont réduits de 40 0p0.

800 OMBRELLES

—ET—

DEMI - PARAPLUIES

POUR DAMES

ont tous été grandement réduits, afin de faire de la place pour le grand assortiment que nous attendons la semaine prochaine.

Lingerie pour dames.

Ce département de bâtiment de dessous pour dames et enfants est tellement confiéré que nous sommes toujours prêts à remplir n'importe quel ordre pour TROUSSEAU quelque un soit la quantité. Toute notre LINGERIE est faite du meilleur marché, bien coudue et faite. Un nouveau assortiment toujours en main de Chemises, Bas, Jupons, Pantalons, Robes d'enfants, etc., etc.

Le départ mardi de Confections Robes a donné une entière satisfaction cette saison. Le nouveau dernière nous avons rempli plusieurs ordres pour ROBES DE BAL qui ont été admirées de tous.

Un grand assortiment d'Articles de Bonill à des prix réduits.

200 pièces fabrique noires de Poncon Trafford, Hennots et autres ont tous subi une grande réduction pour cette la saison.

8 caisses d'articles de ménage

tels que Toile, Damas, Fil pour Nappes, Serviettes-Mains, Serviettes damassées, Robinet pour Monetquaire, couvert, fil et coton, seront offerts à un prix réduit afin de faire de la place pour les nouvelles marchandises qui arrivent.

POUR

Soirées et Bals

Un grand assortiment de nouveauté en

Soieries, Mousseline à Pois, Organdies, Alpacas, Tartanes blanches et couleur, Soieries et Satins nuances du soir, Soieries brochées nuances claires, Soierie blanche brochée belle qualité.

Gants de peau blanc du soir, Gants de peau blanc, Dentelles blonies et autres pour Robes de Bal.

EVENTAILS, BUCHES, BIJOUTERIE, PEIGNES FANTAISIE et mille autres articles pour Bals, Opéra et Soirée.

Tout ce que nous demandons est une visite chez nous avant d'acheter ailleurs.

DANZIGER,

131-Rue du Canal-131

BONNETERIE ! BONNETERIE !

D'IMPORTATION DIRECTE.

Nous offrons en vente, maintenant, le PLUS VASTE ASSORTIMENT de

Bonneterie de Fantaisie

—POUR—

Messieurs, Dames et Enfants,

EN SOIE, FIL D'ECOSSE ET COTON.

D. H. HOLMES,

15 Bourbon | 158 Canal | 14 Dauphine
15 fév—

MODES ET ROBES.
Modes d'Automne et d'Hiver

—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Coupe,
15.....RUE BARONNE.....15
En face de la Belle Grammerie.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les nouveautés et les plus élégantes modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens

en soie, peluche, castor, crêpe et feutre, pour dames et demoiselles.

Toques et Cacottes

pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES,

selon les dernières et les plus élégantes modèles de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SOIRÉE faite dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15.....RUE BARONNE.....15
fév—6m

Avis.

Nile-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 03,586, tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 8 février 1881. Ledit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de Juan José Libano, No 85 rue Royale, entre Conti et St Louis, Nile-Orléans, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom : J. KERN.
Résidence : 101, rue St-Louis, Nouvelle Orléans, Lou.

20fév—1f PP

Avis.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 99,586, tirage à numéro simple, classe "N," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Prem er Gros Lot de Trente Mille Piastres, mardi, le 8 février 1881, ledit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de Juan José Libano, No 85 rue Royale, entre Conti et St Louis, Nile-Orléans, Lou., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom : G. CLAVETTE,
Résidence : Orchestre du théâtre français de l'Opéra.

20 fév—1f PP

Avis.

Nile-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de la moitié du billet No 25,789 tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 8 février 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre, au bureau de J. Y. Dysert, No 126 rue Common, entre Camp et St. Charles, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

FRANK A. LEE,
Résidence : No 165 rue Common, Nile-Orléans.

20 fév—1f

Avis.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1881.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection le billet No 67,564, tirage à numéro simple, classe "B," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Deux Mille Piastres, le mardi, 8 février 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Deux Piastres au bureau de M. Castillo, No 142 rue du Conseil, Nile-Orléans. Louis sus, et que le montant en a été promptement payé en un check sur la Louisiana National Bank, sur présentation du bill